

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 29 septembre 2014

### **Vigilance météo orange dans l'Hérault** **Prudence : orages, pluies et inondations prévues**

**L'Hérault est placé en vigilance météo orange - risques de fortes pluies orageuses dès aujourd'hui. Fin du phénomène prévue le mardi 30 septembre à 08h00.**

#### **Evolution prévue :**

Il pleut actuellement sur le département de l'Hérault et de nouvelles vagues pluvio-orageuses pourraient encore se produire au cours de la nuit du lundi 29 au mardi 30 septembre. On attend d'ici mardi 30 à 8 heures, de 60 à 120 mm et ponctuellement de 150 à 200 mm. Ces pluies abondantes peuvent se produire sur le relief de l'arrière pays mais également en plaine. Elles pourront se surajouter à ce qui est déjà tombé. Les intensités seront fortes : fréquemment 40 à 50 mm/h, parfois 60 à 70 mm/h et jusqu'à 100/120 mm en trois heures.

#### **Conséquences possibles :**

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

#### Précipitations/Orange

- \* De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- \* Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- \* Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- \* Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- \* Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- \* Des coupures d'électricité peuvent se produire.

#### **Le Préfet de l'Hérault appelle à la vigilance et invite la population à :**

- Limiter ses déplacements, si possible
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins **en appelant le 18**
- si l'on circule sous l'orage : réduire la vitesse de son véhicule, voire s'arrêter par manque de visibilité et **respecter, en particulier, les déviations mises en place**
- ne pas se baigner
- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

**Une attention particulière doit être portée sur les activités, événements et spectacles organisés en plein air.**

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle  
pref-communication@herault.gouv.fr

04.67.61.61.25